

Compte-rendu d'Atelier

ATELIER 1 : Les réparations : une question internationale

Participants :

Emile BATAMACK, Pierre-Yves BOCQUET, Sonia CHANE-KUNE, Myriam COTTIAS, Doudou DIENE, Karfa DIALLO, EBOMBO MANGAMBA Joujou, Zaia KHENNOUF, Yanick LAHENS, Marie-France MALONGA, Kerline PAUL, René PIERRE, Brigitte RODES, Naguib-Michel SIDHOM, Jean-Marie THEODAT

Introduction par Doudou DIENE (secrétaire général du conseil d'orientation de la FME)

La réparation est un processus de déconstruction des 3 dimensions principales du système esclavagiste occidental :

- La dimension **matérielle** de l'asservissement : capture, entrepôt, transport et conditions de vie dans les lieux d'exploitation.
- la dimension **idéologique** de légitimation de l'esclavage : l'invisibilisation humaine et identitaire par la construction intellectuelle et scientifique du paradigme racial.
- la dimension de **silence mémoriel** qui doit être combattue par l'écriture et l'enseignement de l'histoire, le récit littéraire et l'imaginaire audiovisuel.

Ce système subtil et hostile se dérobe à la compréhension et entrave la circulation de l'information sur sa véritable nature. Or le combat pour la réparation nécessite la connaissance, car on ne peut pas réparer ce qu'on ne connaît pas. Tel a été le sens de son expérience à l'UNESCO, avec la création de la Route de l'esclavage et dans ses fonctions de Rapporteur spécial à la lutte contre le racisme.

Il évoque ensuite les 4 formes de réparation possible de l'esclavage et de son système :

- La réparation éthique, par les valeurs, qui qualifie la nature de ce système de déshumanisation (crime contre l'humanité)
- La réparation historique, qui documente les faits sur une base scientifique avant de réparer
- La réparation éducative, afin que le système éducatif dans le monde entier intègre les avancées du savoir, ce qui est capital
- La réparation économique et sociale, qui introduit la dimension financière de la réparation, en montrant comment la carte des marginalisation sociale et la carte de l'esclavage se superposent encore aujourd'hui

Pierre-Yves BOCQUET (directeur adjoint FME) invite les participants à envisager le thème de l'Atelier à travers trois interrogations :

- **A qui s'adresser ?** = quels sont les acteurs que nous devons interpeler ? quels sont ceux sur lesquels nous pouvons nous appuyer ou dont nous devons nous faire des alliés ?
- **Pour demander quoi ?** = quelles formes les réparations peuvent-elles / doivent-elles prendre ?
- **Comment faire émerger ce débat ?** = quelles méthodes employer pour être entendus et compris ?

Yanick LAHENS (écrivaine, administratrice de la FME) décrit « l'Initiative 2025 », càd la somme d'actions auxquelles elle participe en Haïti autour de l'anniversaire de l'indemnité imposée à Haïti 1825.

Il s'agit d'une initiative issue de la société civile haïtienne, reposant sur un « dialogue avec nous-même » dans une logique de réparation éducative. Elle propose notamment des actions vers les écoles (réalisation pour des réseaux d'écoles haïtiennes de 4 vidéos de 13/15 minutes sur la dette et ses suites ; Vidéo 1 (Jean Casimir, qu'était Haïti entre 1804 et 1825), Vidéo 2 (Roddy Edmée comment les négociations entre la France et Haïti se sont-elles passées ? quel était la position du gouvernement ?), Vidéo 3 (les effets sur la société : statut des paysans, impact sur l'alimentation, réactions de la société), Vidéo 4 (l'ordonnance de Charles X, un projet qui a assis l'idée de la supériorité de l'homme blanc, dans la suite de la controverse de Valladolid, du Code Noir et des Lumières avec leurs contradictions : Haïti apparaît ainsi comme une matrice du monde contemporain)

D'autres enregistrements vont être produits. Ils seront disponibles en français pour pouvoir être diffusés au-delà d'Haïti, par exemple par la FME ?

Zaïa KHENNOUF (MuktiKulti, association amie de la FME) présente l'association MultiKulti qu'elle représente à ces Ateliers ; elle est à l'origine de la revue D'Ailleurs et D'ici, elle a développé un centre de ressources sur Shoah, esclavage et colonisation, ainsi que des ateliers jeunesse et vient de lancer une maison d'édition. Elle considère que, même si la France a une situation particulière au regard de cette histoire, il faut se projeter vers l'international, pour rappeler la dimension mondiale de l'esclavage.

Joujou EBOMBA MANGAMBI (Association amie de la FME à Amiens) indique que, avec son association mémorielle, il a obtenu la création d'un monument en hommage à Aimé Césaire à Amiens dans le cadre d'un budget participatif ; la ville d'Amiens a un lien avec cette histoire (rappel : le Traité d'Amiens qui a scellé la paix entre la France et le Royaume-Uni en 1801 a ouvert à Bonaparte la voie pour rétablir l'esclavage et lancer les expéditions militaires à Saint-Domingue et en Guadeloupe).

Pour lui, l'enjeu de la réflexion sur les réparations est d'aller à la source, là d'où venait l'argent qui a permis ce système.

Il mentionne que Joe BIDEN était en Angola cette semaine, au musée de l'esclavage ; il a qualifié la traite de « péché originel » et relevé l'impact durable de cette histoire sur la société américaine.

Pour lui, une démarche de réparation internationale devrait être orientée vers l'Afrique d'où est partie cette histoire (Sénégal, Angola, Bénin, etc.) ; l'histoire doit être écrite par les Africains eux-mêmes.

Sonia CHANE-KUNE (Réunion, membre du CO de la FME) : remercie Doudou DIENE pour ses propos. Elle souligne que le contexte économique et idéologique n'est pas favorable ; il faut aller à l'essentiel :

- **L'urgence c'est Haïti**, la France doit prendre une initiative car elle a une responsabilité historique ; il faut éviter que l'année 2025 soit une année d'évitement sur le bicentenaire de l'ordonnance de Charles X. La recherche a avancé et il faut partager cette connaissance (sur la révolte des esclaves de Saint-Domingue et ce qu'elle a apporté au monde, de la « dette de l'indépendance » et ses conséquences pour Haïti et sur les relations Nord-Sud)

- **Pour la France il faut mettre l'accent sur la connaissance** et aider les chercheurs ; trop de chercheurs sont encore dans des impasses ; l'université française doit recruter des chercheurs qui s'engagent dans de longues études et font avancer la connaissance sur l'esclavage colonial; cf à La Réunion : il n'y a pas de perspectives et ça démotive les jeunes chercheurs ; il faut que la FME le fasse sans attendre les autres institutions
- **Mémorial du Trocadéro** : elle alerte sur le fait que le ministère de la culture retire ses financements de ce projet (2 M€, qu'il va falloir trouver...), ce n'est pas normal que ce Mémorial soit financé par le seul ministère des Outre-mer.
- **En France l'esclavage colonial concerne l'ensemble du territoire français**, y compris l'Hexagone : il faut le montrer aussi largement que possible et le transmettre (cf rôle des arrière-pays de l'Hexagone, et aussi le fait que de nombreux territoires portent la mémoire de l'abolition : cf exemple du village de Milly-Lamartine, qui montre que cette mémoire existe en Bourgogne ; il faut l'honorer et la faire connaître, c'est utile et cela change le regard sur la place de l'esclavage dans l'Histoire de France)

Brigitte RODES (Ville de Basse-Terre) : elle rappelle que la ville est collectivité fondatrice de la FME.

Dans le fil de ce que dit Sonia CHANE-KUNE, elle affirme que l'Etat Français a une chance historique en 2025, en marquant l'anniversaire de l'ordonnance de Charles X ; il faut soutenir l'action de JM AYRAULT en faveur d'Haïti, pour obtenir une réparation de la dette.

Comment la réparer ? Il faut déjà la faire connaître, et ensuite « changer de paradigme » et montrer qu'on veut le faire vraiment.

Mais agir pour Haïti n'est pas suffisant : il faut changer les fondamentaux et illustrer la valeur du principe de réparation ; la France doit être le fer de lance de cette réparation éthique, avec tous les pays concernés (le Sénégal, le Bénin, le Congo, tous les pays d'Afrique impactés par ce fléau), et dans le respect, tous ensemble, ni bourreaux ni victimes.

Cela doit passer par le soutien à la recherche, aux associations : il faut donner une reconnaissance à ces acteurs.

Il faut également identifier la forme que devra prendre les réparations économiques, qui sont indispensables.

Il y a enfin une dernière dimension dans la réparation : c'est la réparation humaine, neurophysiologique. Il faut prendre en compte la dimension psychologique de l'héritage de l'esclavage : restaurer le corps de l'homme, dont la négation marque le début de la déshumanisation.

Naguib-Michel SIDHOM (Asso Quartier Latin, association amie de la FME) présente l'action de son association, qui organise des événements dans le quartier autour des droits de l'homme, avec F REGENT et Mémoires & Partages (« Connaître l'esclavage d'hier pour combattre l'esclavage d'aujourd'hui »), en s'appuyant sur la création artistique, en lien avec les Nations Unies.

Karfa DIALLO (Mémoires & Partage, association amie de la FME) rappelle l'affaire de l'enseigne du « Nègre Joyeux » place de la Contrescarpe : dans le cadre du budget participatif il avait été proposé d'ajouter une plaque explicative à la fresque dans ce lieu très symbolique de la Négritude à Paris [NB le groupe indique que l'image a depuis été retirée et est désormais conservée au Musée Carnavalet]

Il présente le réseau Mémoires & Partages, qui est présent sur 5 villes en France et y travaille beaucoup sur la trace de l'esclavage dans l'espace public.

La problématique posée par Doudou DIENE est vraiment transversale et renvoie à de nombreuses politiques publiques.

En premier lieu, il abonde la priorité donnée à Haïti en 2025 : c'est une occasion qui ne se représentera pas, il faut la saisir et se mobiliser pour que l'histoire d'Haïti soit connue par tous les Français ; il faut parler de « rançon » plutôt que de la « dette »

Il a été positivement surpris de la prise de parole de JM Ayraut le 10 mai dernier à La Rochelle pour la Journée Nationale, dans laquelle il a évoqué les réparations, et prit la défense de Saadia MOSBAH, militante antiraciste emprisonnée depuis mai en Tunisie.

Il faut mobiliser les pays africains ; cf au Sénégal où un loi sur la mémoire de l'esclavage a été votée mais n'est guère appliquée. Le contexte africain s'y prête plus aujourd'hui : il faut agir pour que les populations africaines sachent qu'en France il y a des acteurs qui peuvent agir sur cette question importante.

Pour lui, les réparations doivent être éducatives, historiques, économiques et financières.

Parmi les mesures réparatrices il évoque le projet bordelais de Maison Esclavages et Résistances : le pluriel à « Esclavages » est indispensable ; il faut intégrer toutes les formes d'exploitation ; mais l'enjeu est maintenant économique (y aura-t-il les financements locaux nécessaires ? le contexte est aujourd'hui défavorable : cf les économies demandées aux collectivités locales dans le budget 2025)

A Bordeaux en 2014 le CRAN avait écrit à des descendants de négriers bordelais (de Bethmann...) ; cela a permis d'ouvrir un dialogue qui continue jusqu'à aujourd'hui (cf entreprise GRADIS qui existe toujours et dont l'habitation est le lieu de naissance d'Aimé CESAIRE)

Emile MOSBI BATAMACK (enseignant chercheur, animateur de l'université populaire AFrica et l'institution Afrique-Monde, rue de Grenelle et du centre panafricain à Yaoundé) : sur cette question des réparations, il faut penser ses angles d'attaque en fonction du contexte ; il cite le cas de la Fondation Jacques CHIRAC pour l'Afrique, qui avait été lancée au Togo, et dont aujourd'hui plus personne ne parle...

Myriam COTTIAS (CIRESC, membre du CS de la FME) formule 3 propositions :

- Sur Haïti : oui bien sûr, il faut en faire une priorité de l'année 2025 ; proposition : initier un manuel d'histoire conjointe France / Haïti
- Proposition pour l'UNESCO : lancer une Histoire Générale de l'esclavage
- Proposition pour l'enseignement supérieur : créer un diplôme (licence / master) sur l'esclavage commun entre universités françaises et africaines

Marie-France MALONGA (sociologue, membre du CO de la FME) propose pour fédérer les initiatives qui existent dans le monde autour des réparations de l'esclavage de créer une charte internationale sur la reconnaissance de l'esclavage et sa réparation

Il s'agirait d'un texte commun international à partager, qui pourrait être initié par la France à l'occasion de l'anniversaire de l'indemnité d'Haïti ; il aurait vocation à être co-rédigé avec les pays qui ont subi l'esclavage

Il pourrait prendre la forme suivante :

- Préambule : pourquoi réparer ?

- Enoncer les articles d'engagements à signer par les Etats
 - Reprendre les différents types de réparation (cf l'introduction de Doudou DIENE)
 - Encourager la recherche sur l'esclavage et les réparations
 - Un rendez-vous international régulier tous les 2/3 ans
 - Trouver des parrains / marraines pour porter cette démarche

Jean-Marc THEODAT (géographe, membre du CS de la FME) :

Auteur du livre sur *Haïti – La chaîne de la dette*, il explique que l'indemnité de 1835 est caractéristique d'une géopolitique des faibles (pour la France comme pour Haïti à l'époque, ces deux pays étant alors dans une situation de faiblesse que l'ordonnance de Charles X cherchait à pallier)

Aujourd'hui, 200 ans plus tard, la France (pays accusé) et Haïti (pays effondré) se retrouvent dans une situation similaire : c'est le moment d'avancer.

A l'échelle de l'Histoire et à l'échelle du monde, Haïti est un pays paradigme, en raison de la spécificité de cette rançon indue, qui redouble le préjudice dû à l'esclavage, et qui donne une double légitimité à une démarche réparatrice en faveur d'Haïti.

Il parle de l'association Haïti-Patrimoine avec laquelle il travaille actuellement sur les 6 tomes des rapports de restitution « géographie de la dette » : d'où est parti l'argent qui a servi à payer la dette (les productions en café, en indigo, en coton), et dans quel état ces régions d'Haïti sont-elles aujourd'hui ?

René PIERRE, président fondateur, et Kerline PAUL, vice-présidente (Bamboch LaKay, association amie de la FME) présentent les activités socio-culturelles de Bamboch Lakay, structure Franco haïtienne, qui joue une pièce de théâtre depuis 2022, sur Haïti et l'Histoire de l'esclavage retraçant en une épopée accompagnée de chant, danse, musique les évènements qui ont fait date à Hispaniola, puis Saint Domingue avant l'indépendance de 1804, pour poursuivre au paiement de l'intérêt de la dette de l'indépendance à la France jusqu'en 1950, sans oublier l'occupation américaine de 1915 à 1934.

La structure pense que il faudrait impliquer beaucoup plus les structures associatives et leurs apports concrets à leurs bénéficiaires : par exemple cette pièce de théâtre, qui est le fruit de 10 ans de recherche du Président, écrite et mise en scène par la vice-présidente, qui a eu l'opportunité d'être alternante dans la structure lors de son master, et est à présent en 2e année de Doctorat et stagiaire de terrain dans le cadre de sa thèse " L'impact positif des associations améliorant la notoriété des structures de l'ESS".

Ce projet de pièce permet de faire vivre des intermittents du spectacle, de participer à des colloques sur l'histoire d'Haïti (à venir en mars 2025, colloque à Philadelphie, sur l'impact de cette pièce en Île-de France, en avril 2025, en Alabama où des étudiants francophones l'ont étudiée, sur la thématique de la résistance).

Aussi pensons-nous que les structures valorisant la mémoire de l'esclavage devraient, être sur le terrain aux côtés de la société civile et plus particulièrement lors des actions des associations pour entendre la parole et les opinions de leurs parties prenantes (exemple les enjeux de 1825, mais aussi 1685).